

*Les transports*

d'y ajouter une troisième ligne aérienne. Il n'y avait pas assez de place pour deux. Il y a maintenant encombrement tous les jours, sans compter l'absurdité qui consiste à forcer les voyageurs des vols nolisés à atterrir à Regina, puis à s'envoler pour Calgary pour passer à la douane et revenir ensuite à Regina le lendemain. C'est tout bonnement incroyable.

Même s'il fallait construire un édifice temporaire juste en face de l'aérogare pour abriter la douane, un édifice pouvant accommoder au moins une centaine de personnes, le ministre devrait le faire. Toute cette folie de réduction et de restriction, ce syndrome de l'insensée proposition 13, commence à se faire sentir. Nous perdons notre bureau météorologique, nous sommes aux prises avec le problème de la douane dont on réduit les installations, et l'on réduit la formation des recrues de la GRC. Le ministre des Transports a tout loisir de constater que Regina et une série d'autres petites et moyennes villes au pays sont dans la même situation. Il faudrait investir plusieurs milliards de dollars dans le domaine des transports pour les servir.

● (1640)

Nos modes de transport devraient pouvoir se subventionner les uns les autres et offrir un service raisonnablement égal aux régions éloignées du Nord ainsi qu'aux provinces atlantiques et aux Prairies de façon que tous les Canadiens soient traités de façon égale où qu'ils vivent ou produisent leurs biens. C'est la seule façon dont un système de transport peut fonctionner convenablement dans un pays comme le Canada.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps est écoulé. Il peut poursuivre avec le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux de participer au débat cet après-midi. Je dois dire que le ministre s'est surpassé dans son interprétation obscure des faits. On aurait même du mal à l'accuser de malhonnêteté intellectuelle. Il se fait beaucoup d'illusions s'il croit être le seul à pouvoir dire quelque chose de vrai au sujet des transports au Canada.

Il a accusé le député de Vegreville (M. Mazankowski) de dire des choses inexactes. C'est absolument ridicule et le ministre le sait. Je suis prêt à reconnaître qu'il est difficile de traiter de ce sujet à fond en 30 minutes, mais je m'insurge contre le fait qu'il ait choisi, de propos délibéré, les statistiques servant à ses fins politiques. Je serais surpris que cela lui rapporte un vote à Saskatoon, et je suis certain que cela ne nuira pas du tout au député de Vegreville. Tout compte fait, je pense que le député avait beaucoup mieux préparé son exposé que le ministre.

Comme l'a dit le député de Vegreville, la motion ne donne qu'une liste partielle des échecs du ministre. Nous nous sommes amusés il y a quelques mois à dresser une liste de 1001 échecs, dont chacun aurait dû suffire à lui faire remettre sa démission. Nous n'en avons mentionné qu'une demi-douzaine aujourd'hui, et nos collègues à notre gauche y en ont ajouté deux autres très justifiés.

Au cours des années, le ministre a rejeté les suggestions de réorganisation du ministère qui auraient rendu ce dernier plus

[M. Benjamin.]

réceptif. Il a refusé de le réorganiser d'une façon qui aurait permis d'examiner de bonnes idées et de les incorporer aux lois ou aux règlements. C'est regrettable. Les transports sont dans un méli-mélo au Canada pour la simple raison que personne pas même le ministre des Transports (M. Lang) ne peut régler comme il le faudrait la myriade de détails dus à la complexité du système national de transport.

Monsieur l'Orateur, contrairement à ce qu'affirme le ministre, nous n'avons pas retardé l'adoption de la loi. Il nous a présenté plusieurs projets ayant des objectifs bien précis, mais aucun projet visant à modifier la loi nationale sur les transports, bien que la loi actuelle date de dix ou douze ans. Ne serait-il pas normal que le ministre soumette des modifications à la loi nationale sur les transports qui nous serviraient de références à l'occasion de l'examen de certaines lois destinées à régler une situation donnée.

On ne peut reprocher au ministre cependant de ne pas l'avoir fait. Il a déposé son projet mais n'a rien fait pour en faire l'objet d'un débat à la Chambre. Pourtant, nous lui avons dit que s'il voulait mettre en marche l'étude de la loi, il n'avait qu'à prévoir un jour ou deux de débat pour ces modifications et renvoyer ensuite le bill au comité permanent des transports et communications. Mais il n'a pas voulu en entendre parler.

Mes collègues affirment avec raison que le comité ne s'est pas réuni. Il faut regretter qu'il ne se soit pas intéressé à des questions d'une telle importance pour notre pays. Je rappelle au ministre que notre offre tient toujours, à savoir que le sujet du bill pourrait être renvoyé au comité lequel l'examinerait et entendrait des témoins. Une fois cette étape franchie, nous pourrions entreprendre d'étudier les lois dont notre système de transport a tellement besoin.

J'aimerais traiter d'un des aspects des transports, monsieur l'Orateur. Je ne suis pas certain que le ministre croit que nous ayons une politique nationale en matière de transport maritime. Je reconnais cependant qu'il a tenté pendant près d'un an de convaincre ses collègues du cabinet de la nécessité d'assurer progressivement notre contrôle sur nos échanges effectués par voie maritime.

S'il réclame une telle mesure, comment le croire quand il affirme qu'elle n'est pas nécessaire. Tout incitait le gouvernement à aller de l'avant. C'est pourquoi il a élaboré une politique de transport maritime. Chose remarquable, on a l'impression que le ministre lui-même en avait rédigé quatre ou cinq chapitres mais que quelqu'un est venu annuler ses efforts au dernier chapitre. Je suis persuadé que le ministre en a été déçu. Surtout si on se rappelle des manchettes comme celles-ci: «Les armateurs dénoncent la politique maritime d'Ottawa» ou encore: «Les syndicats rejettent la politique maritime».

Monsieur l'Orateur, cette industrie a un chiffre d'affaires de 25 milliards. C'est vraiment un secteur de notre économie qui mérite mieux que ce que le gouvernement semble disposer à lui accorder. Nous devrions avoir une politique de transport maritime qui reconnaisse la viabilité de cette industrie et sa valeur égale à tous les autres modes de transport. Il ne faut pas en minimiser l'importance ni la laisser en proie aux incertitudes d'un futur éloigné comme le ministre semble disposé à le faire.